



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 084/2023  
SÉANCE N° 5 DU 19 JUIN 2023

### FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES (ENVELOPPE 2020-2023) – ATTRIBUTION À AHUILLÉ, ARGENTRÉ, SAINT-BERTHEVIN, ENTRAMMES, SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE, LAVAL, SAINT-OUËN-DES-TOITS

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 13 juin 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

#### Étaient présents

Sébastien Destais (jusqu'à 20 h 13), Christian Lefort, Anthony Roullier, Jean-Marc Coignard, Chantal Marcadé, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier (à partir de 18 h 50), Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 54), Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau, Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 13), François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier (jusqu'à 20 h 40), Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Christine Dubois, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 38), Éric Morand, Fabien Robin, Corinne Segretain, Pierre Besançon (jusqu'à 20 h 50), Christelle Alexandre, Louis Michel, Dominique Gallacier, et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 39).

#### Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Jean-Louis Deulofeu, Nicolas Deulofeu, Paul Le Gal-Huamé, Julien Brocaïl, Olivier Barré et Michel Paillard.

#### Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Bruno Bertier a donné pouvoir à Nadège Davoust (à partir de 19 h 07), Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Georges Poirier a donné pouvoir à Antoine Caplan (jusqu'à 18 h 50), Kamel Oghi a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Samia Sultani a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), Guy Toquet a donné pouvoir à Sylvie Vielle, David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Yannick Borde a donné pouvoir à Corinne Segretain, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre (à partir de 20 h 50), Marcel Blanchet a donné pouvoir à Louis Michel.

Damien Richard est représenté par Chantal Marcadé (suppléante).

Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le: 23 juin 2023

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023**

FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES (ENVELOPPE 2020-2023) –  
ATTRIBUTION À AHUILLÉ, ARGENTRÉ, SAINT-BERTHEVIN, ENTRAMMES,  
SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE, LAVAL, SAINT-OUËN-DES-TOITS

Rapporteur : Christian Lefort

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu la délibération n° 213/2019 du conseil communautaire du 16 décembre 2019 portant création d'un fonds de concours 2020-2023 aux communes,

Considérant que les crédits sont disponibles,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

**DÉLIBÈRE**

Article 1er

Il est attribué aux communes mentionnées dans le tableau ci-dessous, pour la période 2020-2023, les fonds de concours suivants :

<b>Commune</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant du projet HT</b>	<b>Montant du Fonds de concours attribué</b>
AHUILLÉ	Travaux de voirie	50 000 €	15 646,50 €
ARGENTRÉ	Effacement de réseaux rue du Vallon	185 812,50 €	66 504 €
SAINT-BERTHEVIN	Aménagement du Quartier Colbert phase 2	1 498 913 €	92 735 €
ENTRAMMES	Achat d'un tracteur moteur John Deere	52 608 €	26 304 €
	Achat de 3 défibrillateurs	5 355,48 €	2 678 €
	Achat d'un bungalow pour le service technique	13 326,76 €	6 663 €
	Changement du sol école primaire	14 426 €	7 213 €
SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE	Rénovation éclairage bâtiments publics	14 578 €	6 000 €
	Travaux de rénovation de l'éclairage public	50 698 €	6 157 €
	Travaux de voiries du Clos Begard	10 836 €	5 000 €

Commune	Projet	Montant du projet HT	Montant du Fonds de concours attribué
LAVAL	Réalisation des halles gourmandes	3 446 850 €	700 004 €
SAINT-OUËN-DES-TOITS	Campagne d'adressage de la commune	12 120,71 €	6 060,35 €
	Acquisition de défibrillateurs	5 400 €	2 700 €
	Travaux dans les bâtiments communaux	36 940,12 €	18 470,06 €
	Acquisition de matériel informatique	6 865,07 €	3 432,53 €
	Acquisition de matériel de cuisson dans la salle des fêtes	4 749,91 €	2 374,95 €
	Travaux d'amélioration du cadre de vie	12 364,43 €	6 182,21 €
	Acquisition d'une remorque	7 250 €	3 625 €
	Travaux d'aménagement de l'école	7 136,73 €	3 568,36 €

#### Article 2

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

#### Article 3

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président,

Florian Bercault